



Le 15 novembre 2022

Monsieur le Président du CDAS 31,

Le gouvernement poursuit sa politique de mépris social pour les fonctionnaires et tous les salariés, les retraités, les privés d'emplois... Nous sommes au quatrième 49-3 !!!

D'autre part, nous assistons à une casse du service public à travers la détérioration de nos missions :

- la DGDDI est en cours de dépeçage et les agents se sentent abandonnés et déstabilisés par rapport à leur avenir. Ces restructurations se font au détriment de l'humain. Les notions de métiers sont brisées.

Nous apprenons par voie de presse l'attaque de l'article 60 de CDN, la base du métier de douanier.

L'administration nous retire la mission d'une partie de la fiscalité énergétique, pour le moment, pour la donner à la DGFIP et voudrait piquer le travail de la CCRF en confiant le contrôle des normes après dédouanement aux douaniers (encore faut-il que l'article 38-5 du CDN soit modifié). Où est la logique ? Comment garder sa motivation dans ces conditions ?

- à la DGFIP, le DG Fournel a publié le résultat du grand remue-méninges. Tout ce qui est annoncé va à peu près dans le mauvais sens. Les agents des finances publiques n'ont jamais demandé qu'il y ait plus de contractuels dans les recrutements ni plus d'individualisation dans les carrières encore moins qu'il y ait plus de concentration et taylorisations des tâches. C'est pourtant ce qui est annoncé avec emphase dans le remue-méninges. Dans le même temps, la DGFIP se félicite de ne supprimer « que » 3000 emplois d'ici 2027 dont 850 en 2023 alors même qu'au niveau Fonction publique les effectifs sont en augmentation (certes légère). A croire que le DG et son état-major vivent dans un monde parallèle d'où ils ne voient pas les services qui s'effondrent, de la pénurie d'agents, les collègues qui renoncent de plus en plus souvent à des concours ou listes d'aptitude à cause d'une mobilité forcée par les emplois gelés ou les suppressions de services liées au NRP (niveau réseau de proximité), la souffrance croissante des agents due à leurs conditions de travail et à la difficulté de rendre un service public de qualité, les relations plus difficiles avec le public à l'accueil, conséquences de cette situation...

- Double peine à la DGCCRF ! Les agents perdent leurs missions de sécurité sanitaire des aliments - qui sont transférées à la Direction générale de l'Alimentation au 1^{er} janvier 2023 - et les effectifs correspondants. La DGAL n'étant pas prête à exercer les dites missions, les agents en département devront continuer à effectuer ces tâches jusqu'au 1^{er} septembre 2023 pour certaines ou même au 1^{er} janvier 2024 pour d'autres, tout en

jonglant avec un programme national d'enquêtes renforcé sur les autres missions et en subissant une multiplication des chaînes de commandement fonctionnelles. Outre l'angoisse qu'elle génère chez les agents, cette réforme totalement impréparée n'est certainement pas dans l'intérêt du citoyen consommateur quand on sait qu'au final, des plans de surveillance et de contrôle de la DGCCRF dans le domaine de la sécurité alimentaire seront délégués au secteur privé !

Les résultats aux élections professionnelles de décembre 2022 détermineront la représentativité des organisations syndicales qui siégeront au CNAS et aux CDAS.

Restauration, vacances, colonies, logements, crèches, aides et prêts sont des prestations dites d'Action Sociale auxquelles chaque agent a droit et peut avoir besoin.

Les représentants CGT continueront à défendre au mieux les intérêts des agents.

La CGT s'inquiète concernant le fonctionnement futur de cette instance.

Les représentant.e.s CGT FINANCES CDAS 31